

RCS : EVREUX Code greffe : 2702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00146 Numéro SIREN : 520 457 136 Nom ou dénomination : CLOVIS
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/09/2022 sous le numéro de dépôt 5129

■ Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels relatifs à l'exercice du 01/03/2021 au 31/12/2021 de la société

SAS CLOVIS

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euro
Total bilan	3 752 748
Chiffre d'affaires	11 865 063
Résultat net comptable (Bénéfice)	190 640

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Eric BATTEUR
Expert Comptable

Signature

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 28/02/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	490	490		
Fonds commercial (1)	1 053 000		1 053 000	1 053 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	214 714	104 814	109 901	124 630
Autres immobilisations corporelles	911 029	379 383	531 646	601 419
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	23 708		23 708	21 323
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 202 942	484 686	1 718 255	1 800 372
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	970 465		970 465	
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	24 426	65	24 361	51 000
Autres créances	280 552		280 552	46 081
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	755 661		755 661	340 461
Charges constatées d'avance (3)	3 454		3 454	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 034 558	65	2 034 493	437 542
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 237 500	484 752	3 752 748	2 237 914
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/12/2021	28/02/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	82 800	82 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	580 000	580 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	8 280	8 280
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	778 956	750 216
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	190 640	28 740
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 640 676	1 450 036
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	20 671	7 976
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20 671	7 976
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	579 573	736 002
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 048 121	24 558
Dettes fiscales et sociales	309 200	6 521
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	154 506	12 821
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 091 401	779 903
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 752 748	2 237 914
(1) Dont à plus d'un an (a)	392 626	548 308
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 698 775	231 595
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		1 619
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2021	28/02/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	10 974 400		10 974 400	
Production vendue (biens)	863 595		863 595	
Production vendue (services)	27 068		27 068	524 057
Chiffre d'affaires net	11 865 063		11 865 063	524 057
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				463
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			24 319	3 226
Autres produits			94	-730
Total produits d'exploitation (I)			11 889 476	527 016
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			10 128 983	16 540
Variations de stock			-970 465	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			637 856	
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			772 300	327 079
Impôts, taxes et versements assimilés			92 923	803
Salaires et traitements			665 687	1 792
Charges sociales			156 644	1 753
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			106 943	126 460
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			65	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			12 696	7 976
Autres charges			3 684	81
Total charges d'exploitation (II)			11 607 316	482 483
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			282 160	44 533
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				106
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				106
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			5 183	6 412
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			5 183	6 412
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-5 183	-6 306
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			276 977	38 227

■ Compte de résultat(suite)

	31/12/2021	28/02/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	13 920	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	13 920	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	10 000	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	10 000	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 920	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	90 257	9 487
Total des produits (I+III+V+VII)	11 903 396	527 122
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 712 756	498 382
BENEFICE OU PERTE	190 640	28 740
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



ANNEXE

Exercice du 01/03/2021 au 31/12/2021

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CLOVIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 3 752 748 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 190 640 euro.

L'exercice a une durée de 10 mois, recouvrant la période du 01/03/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

■ Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,98 %
- Taux de croissance des salaires : 0,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : Table Insee 2021

■ Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Nous rappelons que par acte en date du 11 mars 2020, la société a conclu un contrat de location-gérance avec la société PILALEURE à effet au 1^{er} mars 2020. La société n'a donc eu sur l'exercice ouvert à compter du 1^{er} mars 2020 qu'une activité de loueur de fonds. Ce contrat a été résilié le 28 février 2021.

La société CLOVIS dont la date de clôture a fait l'objet d'un changement au 31 décembre 2021 a repris une activité commerciale depuis le 1^{er} mars 2021 et succède à la société PILALEURE (exercice du 13 février 2020 au 28 février 2021).

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 053 000			1 053 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	490			490
Immobilisations incorporelles	1 053 490			1 053 490
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	206 656	8 059		214 714
- Installations générales, agencements aménagements divers	887 283	13 467		900 750
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 363	916		10 279
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 103 302	22 442		1 125 743
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	21 323	2 385		23 708
Immobilisations financières	21 323	2 385		23 708
ACTIF IMMOBILISE	2 178 115	24 827		2 202 942

■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	1 053 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 053 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	490			490
Immobilisations incorporelles	490			490
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	82 026	22 788		104 814
- Installations générales, agencements aménagements divers	288 197	83 076		371 273
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 031	1 079		8 109
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	377 253	106 943		484 196
ACTIF IMMOBILISE	377 743	106 943		484 686

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	23 708		23 708
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	24 426	24 426	
Autres	280 552	280 552	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 454	3 454	
Total	332 140	308 432	23 708
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	83 800
Disponibilités	
Total	83 800

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières		65		65
Total		65		65
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		65		
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	828	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	828	100,00

■ Notes sur le bilan

Provisions

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	579 573	186 947	392 626	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 048 121	1 048 121		
Dettes fiscales et sociales	309 200	309 200		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	154 506	154 506		
Produits constatés d'avance				
Total	2 091 401	1 698 775	392 626	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	154 751			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	222
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 289
Dettes fiscales et sociales	166 899
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	7 675
Total	266 084

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	3 454
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	3 454

■ Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du Fonds de Commerce à hauteur du montant du prêt du Crédit Agricole</i>	918 784
Autres engagements donnés	918 784
Total	918 784
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 84 459 euro

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 20 671 euro

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

CLOVIS
Société par actions simplifiée au capital de 82.800 euros
Siège social : Triage de la Pelleterie – Breteuil-sur-Iton – 27160 BRETEUIL
RCS EVREUX 520 457 136

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 190.640,30 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice 190.640,30 euros
- Au poste « autres réserves » à hauteur de 80.640,30 euros
- Le solde, à titre de dividendes bruts aux associées, soit 110.000,00 euros
soit environ 132,85 euros par action

Les dividendes seront versés au jour fixé par la présidence.

Il est précisé que les revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ne seront pas exigibles à la réfaction de 40%.

Après cette affectation, le poste « autres réserves » s'élève à 859.595,94 euros et les capitaux propres sont de 1.530.675,94 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été versé au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme
La Présidence

Olivier DROMER

Signé par Olivier DROMER
 Signé et certifié par **yousign** 

SAS CLOVIS

SAS au Capital de 82 800 Euros

Triage de la Pelleterie

27160 BRETEUIL SUR ITON

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

RELATIF A L'EXERCICE DE DIX MOIS CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

Siège social
Parc de la Vatine
7, rue A. Sakharov
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 35 61 45 00
Fax : 02 35 61 43 89

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr

Bureau secondaire
71, avenue Adolphe Geeraert
59240 Dunkerque
Tél. : 03 28 26 66 50
Fax : 03 61 17 80 55

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr



DEC - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Rouen-Normandie
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Rouen
Société par actions simplifiée au capital de 369 225€
378 735 823 RCS ROUEN
N° d'identification à la TVA : FR 18 378 735 823

SAS CLOVIS

SAS au Capital de 82 800 Euros

Triage de la Pelleterie

27160 BRETEUIL SUR ITON

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
RELATIF A L'EXERCICE DE DIX MOIS CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Sommaire

- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport spécial sur les conventions réglementées

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

Siège social
Parc de la Vatine
7, rue A. Sakharov
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 35 61 45 00
Fax : 02 35 61 43 89

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr

Bureau secondaire
71, avenue Adolphe Geeraert
59240 Dunkerque
Tél. : 03 28 26 66 50
Fax : 03 61 17 80 55

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr



DEC - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Rouen-Normandie
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Rouen
Société par actions simplifiée au capital de 369 225€
378 735 823 RCS ROUEN
N° d'identification à la TVA : FR 18 378 735 823

CLOVIS

Triage de la Pelleterie

27160 BRETEUIL SUR ITON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS CLOVIS relatifs à l'exercice de 10 mois clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS CLOVIS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

Siège social

Parc de la Vatine
7, rue A. Sakharov
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 35 61 45 00
Fax : 02 35 61 43 89

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr

Bureau secondaire

71, avenue Adolphe Geeraert
59240 Dunkerque
Tél. : 03 28 26 66 50
Fax : 03 61 17 80 55

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr



DEC - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Rouen-Normandie
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Rouen
Société par actions simplifiée au capital de 369 225€
378 735 823 RCS ROUEN
N° d'identification à la TVA : FR 18 378 735 823

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mars 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 29 juin 2022

Le Commissaire aux comptes

DEC, représenté par

Hervé DOISY, associé

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 28/02/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	490	490		
Fonds commercial (1)	1 053 000		1 053 000	1 053 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	214 714	104 814	109 901	124 630
Autres immobilisations corporelles	911 029	379 383	531 646	601 419
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	23 708		23 708	21 323
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 202 942	484 686	1 718 255	1 800 372
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	970 465		970 465	
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	24 426	65	24 361	51 000
Autres créances	280 552		280 552	46 081
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	755 661		755 661	340 461
Charges constatées d'avance (3)	3 454		3 454	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 034 558	65	2 034 493	437 542
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 237 500	484 752	3 752 748	2 237 914
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2021	28/02/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	82 800	82 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	580 000	580 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	8 280	8 280
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	778 956	750 216
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	190 640	28 740
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 640 676	1 450 036
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	20 671	7 976
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20 671	7 976
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	579 573	736 002
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 048 121	24 558
Dettes fiscales et sociales	309 200	6 521
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	154 506	12 821
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 091 401	779 903
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 752 748	2 237 914
(1) Dont à plus d'un an (a)	392 626	548 308
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 698 775	231 595
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		1 619
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2021	28/02/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	10 974 400		10 974 400	
Production vendue (biens)	863 595		863 595	
Production vendue (services)	27 068		27 068	524 057
Chiffre d'affaires net	11 865 063		11 865 063	524 057
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				463
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			24 319	3 226
Autres produits			94	-730
Total produits d'exploitation (I)			11 889 476	527 016
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			10 128 983	16 540
Variations de stock			-970 465	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			637 856	
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			772 300	327 079
Impôts, taxes et versements assimilés			92 923	803
Salaires et traitements			665 687	1 792
Charges sociales			156 644	1 753
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			106 943	126 460
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			65	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			12 696	7 976
Autres charges			3 684	81
Total charges d'exploitation (II)			11 607 316	482 483
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			282 160	44 533
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				106
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				106
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			5 183	6 412
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			5 183	6 412
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-5 183	-6 306
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			276 977	38 227

■ Compte de résultat(suite)

	31/12/2021	28/02/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	13 920	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	13 920	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	10 000	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	10 000	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 920	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	90 257	9 487
Total des produits (I+III+V+VII)	11 903 396	527 122
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 712 756	498 382
BENEFICE OU PERTE	190 640	28 740
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CLOVIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 3 752 748 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 190 640 euro.

L'exercice a une durée de 10 mois, recouvrant la période du 01/03/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

■ Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de cloture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes , les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : Table Insee 2021

■ Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Nous rappelons que par acte en date du 11 mars 2020, la société a conclu un contrat de location-gérance avec la société PILALEURE à effet au 1^{er} mars 2020. La société n'a donc eu sur l'exercice ouvert à compter du 1^{er} mars 2020 qu'une activité de loueur de fonds. Ce contrat a été résilié le 28 février 2021.

La société CLOVIS dont la date de clôture a fait l'objet d'un changement au 31 décembre 2021 a repris une activité commerciale depuis le 1^{er} mars 2021 et succède à la société PILALEURE (exercice du 13 février 2020 au 28 février 2021).

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 053 000			1 053 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	490			490
Immobilisations incorporelles	1 053 490			1 053 490
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	206 656	8 059		214 714
- Installations générales, agencements aménagements divers	887 283	19 955		900 750
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 363	916		10 279
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 103 302	28 929		1 125 743
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	21 323	2 385		23 708
Immobilisations financières	21 323	2 385		23 708
ACTIF IMMOBILISE	2 178 115	31 314		2 202 942

■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	1 053 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 053 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	490			490
Immobilisations incorporelles	490			490
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	82 026	22 788		104 814
- Installations générales, agencements aménagements divers	288 197	83 076		371 273
- Matériel de transport	7 031	1 079		8 109
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	377 253	106 943		484 196
ACTIF IMMOBILISE	377 743	106 943		484 686

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	23 708		23 708
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	24 426	24 426	
Autres	280 552	280 552	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 454	3 454	
Total	332 140	308 432	23 708
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	83 800
Disponibilités	
Total	83 800

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières		65		65
Total		65		65
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		65		
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	828	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	828	100,00

■ Notes sur le bilan

Provisions

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	579 573	186 947	392 626	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 048 121	1 048 121		
Dettes fiscales et sociales	309 200	309 200		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	154 506	154 506		
Produits constatés d'avance				
Total	2 091 401	1 698 775	392 626	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	154 751			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	222
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 289
Dettes fiscales et sociales	166 899
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	7 675
Total	266 084

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	3 454
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	3 454

■ Autres informations

Effectif au 31 décembre 2021

Cadre 1

Agent de Maîtrise 4

Employés 27

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du Fonds de Commerce à hauteur du montant du prêt du Crédit Agricole	579 351
Autres engagements donnés	579 351
Total	579 351
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

■ **Autres informations**

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 84 459 euro

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 20 671 euro
Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.